



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Possibilité de substitution des médicaments biosimilaires

Question écrite n° 37927

Texte de la question

Mme Agnès Firmin Le Bodo attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la possibilité de substitution des médicaments biosimilaires. En octobre 2020, lors des débats sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021, il s'est engagé à étudier les conditions dans lesquelles une substitution des médicaments biosimilaires par les pharmaciens pourrait être autorisée et à quelle échéance une telle mesure pourrait intervenir. À moins d'un an de l'échéance de 2022 pour laquelle la stratégie nationale de santé fixe un objectif de 80 % de pénétration de ces spécialités, la pénétration moyenne des médicaments biosimilaires en médecine de ville est de seulement... 23 % ! Il y a pourtant non seulement un véritable enjeu de santé publique et d'accès aux soins dans le développement de ces spécialités (moins coûteuses que leur médicament de référence pour une qualité de traitement égale) mais aussi un impératif budgétaire, au regard des prévisions de déficit des comptes sociaux. Les médicaments biosimilaires représentent en effet un levier d'économies potentiel de plus de 600 millions d'euros pour l'assurance maladie. En permettant la diversification de l'offre, ils offrent aussi une réponse au risque de ruptures de stocks. À l'heure où les pharmaciens démontrent chaque jour face à la crise leur implication au cœur de la chaîne de soins, et alors qu'il les a autorisés à participer à la vaccination contre la covid-19, il devient urgent de leur faire enfin confiance également pour substituer des médicaments biologiques, cela dans un cadre clair permettant une approche de soins coordonnée avec le médecin et garantissant l'accompagnement des patients. À la lumière de ces enjeux, et dans l'espoir d'avancées sur le sujet dans le cadre de la prochaine LFSS, elle lui demande s'il peut lui dire où en sont les discussions et la concertation sur lesquelles il s'est engagé.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37927

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 avril 2021](#), page 2900

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)